

FICHE SIGNALÉTIQUE

ALTOSID® PELLETS

Fabricant: Wellmark International
Adresse: 1501 East Woodfield Road, Suite 200W, Schaumburg IL 60173
Numéro de téléphone d'urgence: 1-800-248-7763
Numéro de téléphone d'urgence pour le transport: CANUTEC 613-996-6666

Fournisseur: Wellmark International
 100 Stone Road West, Suite 111, Guelph, ON N1G 5L3
 1-800-263-2740

1. RENSEIGNEMENTS CHIMIQUES SUR LE PRODUIT

Appellation du produit: Altosid® Pellets
Nom chimique/synonymes: (S)-Méthoprène; isopropyle (2E,4E,7S)-11-méthoxy-3,7,11-triméthyle-2,4-dodécadiénoate
Famille chimique: Terpénoïde
Formule: C₁₉ H₃₄ O₃
Numéro d'enregistrement ARLA.: 21809
Numéro RF: 330

2. COMPOSITION / RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

<u>Composant (chimique, nom commun)</u>	<u>Numéro CAS</u>	<u>Poids</u>	<u>Tolérance</u>
(S)- Méthoprène: Isopropyle (2E,4E,7S)-11-méthoxy-3,7,11-triméthyle-2,4-dodécadiénoate	65733-16-6	4.25%	Non établie
Produit(s) de formulation (sans risques et/ou secret de fabrication)		95.75%	
Calcium Sulfate	7778-18-9		15 mg/m ³

3. RENSEIGNEMENTS SUR LES RISQUES

ÉNONCIATION DE PRÉCAUTION

Mise en garde : Garder hors de la portée des enfants

SIGNES ET SYMPTÔMES DE SUREXPOSITION

Aucune réaction adverse ne s'est découlée suivant l'exposition normale chez les humains lors de la recherche et des essais. Des réactions adverses à ce produit chez les animaux n'ont pas été démontrées.

PRINCIPALES VOIES DE PÉNÉTRATION Cutanée/Oculaire : Oui Orale: Non Inhalation: Oui

TOXICITÉ AIGUË :

Orale: DL50 (rat): >34,000 mg/kg (dose maximale testée)(Basée sur (S)-Méthoprène)

Cutanée: DL50 (lapin): >2,000 mg/kg (HDT) (dose maximale testée) (Basée sur (S)-Méthoprène)

Inhalation: LC50 (rat) >5.19 mg/L air (Based on (S)-Methoprene)

AUTRE RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

- Irritation cutanée:** Non irritant (lapin) (Basée sur (S) Méthopène)
Irritation oculaire: Pratiquement non-irritant (lapin) (Basée sur (S) Méthopène)
Sensibilisation: Non sensibilisant (cobaye) (Basée sur (S)-Méthopène)

4. MESURES DE PREMIERS SOINS

- Yeux:** Immédiatement l'éclat avec les quantités abondantes d'eau pour au moins 15 minutes. Voir qu'un médecin si l'irritation persiste.
- Peau:** Enlever le produit à l'aide de savon et d'eau. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si les symptômes persistent.
- Ingestion:** Boire un ou deux verres d'eau et essayer de provoquer le vomissement. Obtenir de l'attention médicale. Ne jamais administrer quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente.
- Inhalation:** Evacuer la victime à l'air frais. Consulter un médecin si une toux ou autres symptômes respiratoires se produisent.
- Avis au médecin:** Traiter symptomatiquement.

5. FIRE FIGHTING MEASURES

- Classement NFPA:** **Santé: 0** **Feu: 0** **Réactivité: 0**
- Inflammabilité:** Solide combustible.
- Point d'éclair:** Ne provoque aucun éclair.
- Limites explosives (% par vol.):** S/O
- Moyens d'extinction:** Eau, mousse, poudre chimique
- Équipement de protection spécial:** Les pompiers doivent porter des vêtements protecteurs, des lunettes étanches et un appareil respiratoire autonome.
- Procédés d'attaque des feux:** Procédures normales. Éviter tout ruissellement vers les cours d'eau habités par des organismes aquatiques.
- Produits de combustion:** Aucun connu
- Risques inhabituels de feu/d'explosion:** Aucun

6. MESURES EN CAS DE REJETS ACCIDENTELS

- Mesures à prendre:** Balayer le matériel et le placer dans un récipient pour l'élimination. Éviter que le déversement ne se propage dans les cours d'eau habités par les organismes aquatiques.
- Matériaux d'absorption:** Pas nécessaire à cause du format et de l'emballage du produit
- Incompatibilités:** Aucune

7 MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

- Manutention:** Éviter tout contact avec les yeux et les vêtements. Éviter d'inhaler la poudre. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après la manutention.
- Entreposage:** Entreposer dans un endroit frais et sec. Ne pas contaminer la nourriture ou les denrées alimentaires lors de l'entreposage ou de l'élimination du produit. Garder hors de la portée des enfants.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

- Limites d'exposition:** Calcium Sulfate = 15 mg/m³ (OSHA PEL & ACGIH TLV)

Ventilation:	Utiliser avec une ventilation adéquate
Équipement de protection individuelle:	Sous conditions ordinaires, aucune protection spéciale n'est requise. Si une exposition prolongée est anticipée, il est recommandé que l'utilisateur porte un appareil respiratoire approuvé par NIOSH/MSHAT à l'épreuve des vapeurs organiques/antiparasitaires, des gants résistants, et des lunettes étanches et résistantes aux produits chimiques avec écrans latéraux.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence et odeur:	Sombre gris pour noircir des boulettes avec l'odeur d'hydrocarbure insignifiante.
Point d'ébullition:	S/O
Point de fusion:	S/O
Tension vapeur (mm Hg):	S/O
Densité de vapeur (Air = 1):	S/O
Gravité spécifique:	1.04 g/cc
Densité volumétrique:	S/O
Solubilité:	1 partie par million
Taux d'évaporation:	S/O
pH:	S/O

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité:	Stable
Réactivité:	Non réactif
Incompatibilité avec d'autres substances:	Aucune
Produits de décomposition:	Aucun
Polymérisation dangereuse:	Ne se produira pas

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

TOXICITÉ CHRONIQUE [Basee sur (RS)-Methoprene]

Méthoprène n'est pas considérée comme un composé oncogène. La concentration à laquelle aucun effet cancérigène n'a pu être observé (NOEL : No Observable Effect Level) était de 250 parties par million dans une étude de 18 mois menée sur des souris.

TOXICITÉ TÉRATOGENE/REPRODUCTIVE [Basee sur (RS)-Methoprene]

Méthoprène n'est pas un composé tératogène. La concentration à laquelle aucun effet n'a pu être observé (NOEL : No Observable Effect Level) pour la toxicité maternelle et embryonnaire chez les lapins était de 200mg/kg/jour. La concentration NOEL pour les effets sur la reproduction chez des rats était de 500 parties par million.

MUTAGÉNICITÉ [Basee sur (RS)-Methoprene]

Méthoprène n'est pas un composé mutagène.

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

DEVENIR ENVIRONNEMENTAL [Basée sur (RS)-Méthoprène]

Hydrolyse: T1/2 > 4 semaines (S)-Methoprene

Photolyse: T1/2 < 10 heures (S)-Methoprene

Demi-vie dans le sol: ~ 10 jours (S)-Methoprene

Solubilité dans l'eau: < 2 parties par million (S)-Methoprene

ÉCOTOXICITÉ [Basée sur (S)-Méthoprène]

Toxicité aiguë: poisson: LC50 (truite): 760 ppb, (crapet arlequin): > 370 ppb (S)-Méthoprène);
invertébrés aquatiques : LC50 (Daphnia): 360 ppb ((S)-Méthoprène).

13. TECHNIQUES D'ÉLIMINATION

Évacuation des déchets:

Le contenu du récipient doit être utilisé en entier, conformément aux instructions sur l'étiquette. Rendre le récipient impropre à tout usage additionnel. Suivre les instructions provinciales pour tout nettoyage supplémentaire du récipient avant son élimination. Éliminer le récipient vide conformément aux règlements provinciaux. Pour tout renseignement sur l'élimination de produit non utilisé ou superflu, consulter le fabricant ou l'agence de réglementation provinciale.

14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

Description TMD pour l'expédition	Symboles TMD	Information spéciale pour le transport
Non réglementé pour le transport	S/O	S/O

15. RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES

Classement SIMDUT	Symboles SIMDUT	Énonciation
Pas un produit contrôlé	S/O	Ce produit a été réglementé sous la <i>Loi sur les produits antiparasitaires</i> et est exempt des exigences de SIMDUT.
Autre information réglementaire: S/O		

Les renseignements contenus dans le présent document ont été rédigés de bonne foi par un personnel technique compétent, et sont fournis à titre indicatif pour la manipulation du produit. Ils ne doivent pas être considérés comme complets, les méthodes et conditions d'emploi et de manipulation pouvant s'étendre à d'autres aspects.